

Chirurgiens



© 2014 Les Echos Publishing

Développer l'ambulatoire, c'est-à-dire l'hospitalisation de moins de 12 heures des patients sans hébergement de nuit, est l'une des pistes suivies par l'actuel gouvernement pour faire des économies en matière de santé. Dans la même veine, la Société française de chirurgie ambulatoire (SFCA) vient de proposer dix mesures pour développer et améliorer la pratique de la chirurgie ambulatoire en France.

Par exemple, concernant la prise en charge post-opératoire, la SFCA propose que les médecins généralistes puissent suivre un module de chirurgie ambulatoire dans le cadre du développement professionnel continu. Autre proposition, les actes infirmiers existants pourraient être revalorisés et de nouveaux actes techniques créés (consultation ambulatoire infirmière en amont, reconnaissance des actes d'éducation thérapeutique et d'information). Ou encore des hôtels médicalisés, accolés aux établissements médicaux, sorte de sas transitoires avant le retour à domicile, pourraient voir le jour. Enfin, la SFCA suggère qu'un guide pratique de la chirurgie ambulatoire soit créé pour mieux informer les patients.

© 2014 Les Echos Publishing